

Numéro 73 - 27 octobre 2020

**Des actions militantes des travailleurs de la santé de l'Alberta**  
**Des travailleurs d'hôpitaux débraient**  
**partout en Alberta à la défense de leurs**  
**droits et des soins de santé publics**



• **Déclaration en solidarité avec les travailleurs de la santé en grève - *Friends of Medicare***

**Un an de refus de négocier avec les travailleurs du secteur public**

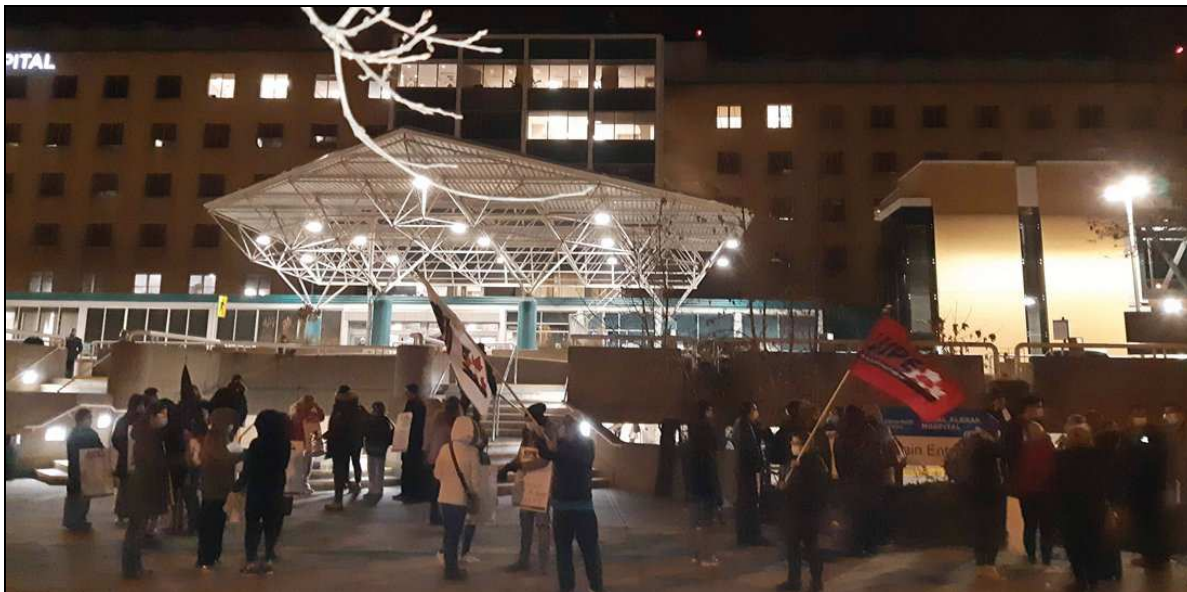
- **La position irresponsable et dangereuse du gouvernement du Québec - *Pierre Chénier***
- **Aucune convention collective signée, aucun progrès dans les négociations**

**Les travailleurs réclament la sécurité d'emploi en temps de pandémie**

- **Des actions à l'échelle du Canada par les travailleurs de l'hôtellerie - *Brian Sproule***

## Des actions militantes des travailleurs de la santé de l'Alberta

# Des travailleurs d'hôpitaux débraient partout en Alberta à la défense de leurs droits et des soins de santé publics



Les débrayages commencent tôt le matin à l'hôpital Royal Alexandra à Edmonton.

Le 26 octobre, des travailleurs d'hôpitaux, membres du Syndicat des employés provinciaux de l'Alberta (AUPE), ont débrayé dans 31 hôpitaux et centres de santé de 23 villes et communautés de l'Alberta. Les débrayages ont eu lieu à Athabaska, Calgary (Foothills, Peter Lougheed, Rockyview, South Health Campus et Sheldon Chumir), Canmore, Cardston, Claresholm (Hôpital général et Centre de santé mentale et de toxicomanie), Cold Lake, Edmonton (Hôpital de l'Alberta, Royal Alexandra, Université de l'Alberta, Hôpital Glenrose et le Centre Remand d'Edmonton), Evansburg, Fort Saskatchewan, Grande Prairie, High Level, High Prairie, Leduc, Lethbridge, Okotoks, Ponoka, Red Deer, Sherwood Park, Slave Lake, Stony Plain, Westlock, Wetaskiwin et Whitecourt.



Un communiqué de presse publié par l'AUPE le 26 octobre cite le président du syndicat Guy Smith :

« La colère gronde parmi les membres depuis des mois. [...] L'annonce récente par le ministre de la Santé Tyler Shandro de supprimer 11 000 emplois au milieu d'une pandémie mondiale mortelle a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. [...]

« Les travailleurs des soins infirmiers et de soutien ont décidé aujourd'hui qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de se battre pour protéger les Albertains en danger, en particulier pendant la pandémie la plus meurtrière depuis un siècle. En réduisant constamment les effectifs des soins de santé publics, ce gouvernement pousse nos membres vers

un point de rupture exactement au moment où les Albertains en ont le plus besoin.

« Partout dans cette province, les travailleurs se lèvent contre les politiques destructrices d'emplois de Jason Kenney et se joignent à la lutte par solidarité. C'était une décision prise par les membres eux-mêmes. L'AUPE est un syndicat démocratique et nous respectons le souhait de nos membres ».

Le communiqué de presse mentionne que « les membres de l'AUPE s'engagent à assurer la sécurité des patients lors de tout conflit », et cite Guy Smith :

« Les membres feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la sécurité des Albertains. C'est pour la sécurité publique qu'ils font cette action. Ils savent que supprimer des milliers d'emplois de première ligne pendant une pandémie est insensé. Cela entraînera une baisse des niveaux de soins et des coûts plus élevés. Cela mènera à des tragédies. [...]

« [Le ministre de la Santé de l'Alberta] Shandro et [le premier ministre de l'Alberta] Kenney ont nié avec arrogance le rôle vital que jouent nos membres dans les soins de santé de première ligne. Après avoir risqué leur vie en venant travailler chaque jour pendant plus de sept mois, pour soigner les patients, prévenir les infections, faire fonctionner les hôpitaux, leur récompense est de voir leurs emplois supprimés et confiés à des entreprises qui cherchent à profiter des soins aux patients. C'est honteux. »

Guy Smith a appelé les autres Albertains à se joindre à la lutte. « Tous les Albertains sont visés par ce gouvernement. Si vous êtes un travailleur du secteur public ou privé, un parent, un élève, un enseignant, une personne handicapée ou souffrant d'une déficience, vous êtes tous attaqués. C'est votre combat à vous aussi. »

Les Services de santé de l'Alberta ont immédiatement demandé à la Commission des relations de travail de l'Alberta (ALRB) d'émettre une ordonnance de cesser et de s'abstenir qui ordonne aux travailleurs de reprendre le travail, qualifiant la grève d'« illégale ». La Commission a émis l'ordonnance à 21 heures le 26 octobre. À la suite de cette décision, l'AUPE a publié la déclaration suivante :



**Hôpital d'Athabasca**

« Après avoir attiré l'attention sur la privatisation des soins de santé en Alberta, le personnel de santé représenté par le Syndicat des employés provinciaux de l'Alberta (AUPE) reprend le travail le mardi 27 octobre, conformément à l'ordonnance de la Commission des relations de travail de l'Alberta de cesser et de s'abstenir de faire leur grève-surprise.

« Les membres de l'AUPE se sont gagné l'appui partout en Alberta pour leur geste héroïque, et ils ont prouvé une fois pour toutes que le personnel de santé comprend plus que les médecins et les infirmières. L'AUPE informe ses membres de leur obligation de se conformer à l'ordonnance de l'ALRB en retournant au travail aux horaires réguliers. »

Pendant toute la journée du 26 octobre, le message était clair que le débrayage indique le début d'une lutte qui doit être remportée. Les travailleurs de la santé prennent soin des gens à chaque jour en risquant leur vie. Ils luttent pour les conditions requises pour fournir des soins et des services, tandis que le gouvernement est résolu à mettre en oeuvre ses gigantesques stratagèmes pour payer les riches, privatiser et transférer les services publics aux intérêts des entreprises mondiales super riches. La bataille pour l'opinion publique est en marche ! Comment le gouvernement Kenney ose-t-il diminuer

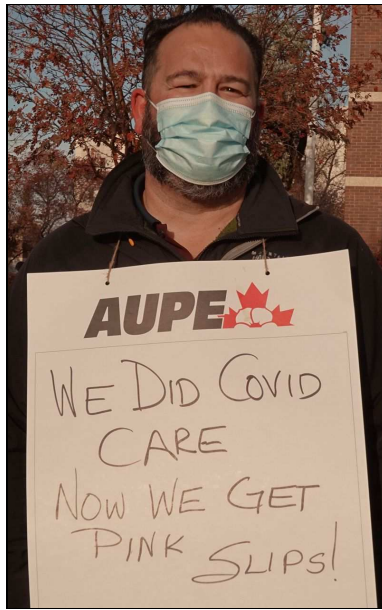
les services et abaisser les conditions des travailleurs de la santé en pleine pandémie, ont dit les Albertains en exprimant leur appui pour les travailleurs. Les travailleurs de première ligne savent qu'il est désastreux de remettre les laboratoires médicaux et confier le contrôle de la propreté des hôpitaux, des services de buanderie, d'alimentation des patients et plus de choses encore à des intérêts privés dont le seul objectif est de réaliser le profit maximum. Comment pouvez-vous traiter nos héros comme des zéros, ont-ils dit.

Tous les jours, les travailleurs prennent leurs responsabilités, tandis que les gouvernements qui servent les riches refusent d'assumer la responsabilité des conséquences de leurs décisions antisociales et antiouvrières. Au lieu de cela, ces gouvernements utilisent le pouvoir de l'État pour déclarer « illégales » les actions des travailleurs. Ça n'est pas de la justice. Cela montre qu'ils ne sont pas aptes à gouverner et ne peuvent pas se voir confier le pouvoir de décision. *Forum ouvrier* appelle tous les Albertains et tous les Canadiens à prendre la parole et à fournir tout l'appui possible aux travailleurs d'hôpitaux !

***Annulez immédiatement toutes les mises à pied !  
Augmentez le financement des soins de santé et des programmes sociaux !  
Non à la privatisation !  
Arrêtez de payer les riches !***

### Edmonton





### Calgary





Red Deer



(Photos : FO, AUPE, UNA, HSAA, AFL, IATSE, Progress Alberta)

# Déclaration en solidarité avec les travailleurs de la santé en grève

- Friends of Medicare -



Les travailleurs d'hôpitaux de première ligne représentés par le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Alberta ont débrayé aujourd'hui à plusieurs endroits en Alberta pour défendre leur emploi et le système de santé public qui assure la sécurité et la santé des Albertains.

C'est une décision qu'aucun travailleur de la santé ne prend à la légère. Ces travailleurs savent mieux que quiconque l'importance d'un système de santé public fort et doté de ressources suffisantes, et ils savent ce qui risque d'être perdu si le gouvernement continue de faire ses compressions sans fin. Les travailleurs de la santé sont en grève aujourd'hui parce qu'ils doivent être assurés qu'ils ont ce qu'il faut pour fournir les meilleurs soins possibles aux patients, et ils savent que le gouvernement s'y oppose.



Depuis qu'il a formé le gouvernement, le Parti conservateur uni (PCU) a indiqué clairement qu'il ne souhaitait pas soutenir notre système de santé public indispensable. Jason Kenney a poursuivi un programme agressif de réduction et de privatisation des services publics dont dépendent tous les Albertains. Même face à une pandémie mondiale, alors que les travailleurs de la santé se sont révélés être la première ligne de défense dans la réponse à la pandémie dans la province, ce gouvernement a simplement suspendu temporairement la mise à pied d'environ 16 000 travailleurs de la santé à l'échelle de la province. Le projet de sous-traiter et de privatiser leurs emplois est une insulte aux travailleurs et une trahison des patients qui dépendent d'eux.

« Le gouvernement du PCU de Kenney continue de n'exprimer que du mépris pour les travailleurs des soins de santé de première ligne. Ce gouvernement a montré qu'il ne reculera devant rien pour faire avancer son programme de privatisation », déclare Sandra Azocar, directrice exécutive de Friends of Medicare. « Ne vous y trompez pas, tout ce qu'ils ont fait jusqu'à présent est intentionnel. Leurs panels, leurs examens, leurs modifications législatives ont tous servi à fournir les munitions politiques

et le cadre juridique pour décimer les services que nous apprécions en tant que grands égalisateurs de la société, en éducation et en soins de santé. »

Nous avons un gouvernement qui n'a pas tiré les leçons de cette pandémie et qui ne répond pas aux rassemblements, aux campagnes de lettres et d'appels téléphoniques. Il méprise les pétitions et il compte sur le fait que nous ne pouvons pas descendre dans la rue pour manifester contre ses lois destructrices pendant une pandémie. Par son refus d'écouter les préoccupations des Albertains au nom de notre système de santé public, ce gouvernement n'a laissé aux travailleurs de la santé d'autre choix que de faire la grève.

« Ce gouvernement a déclaré la guerre aux travailleurs de la santé de première ligne de cette province en annonçant qu'il supprimait plus de 11 000 bons emplois dans le secteur de la santé à un moment où les Albertains sont déjà en difficulté », dit Sandra Azocar. « Jason Kenney n'était pas en Alberta en 2012, lorsque les mêmes travailleurs dont il veut attaquer les emplois ont fait une grève-surprise et ont fermé les hôpitaux. Kenney n'a pas vu la lutte que les Albertains ont menée maintes et maintes fois pour protéger nos soins de santé publics. Durant cette grève-surprise, la solidarité et le pouvoir du peuple n'ont jamais sonné aussi vrai et nécessaire contre l'absolutisme de ce gouvernement. »

Friends of Medicare est solidaire des travailleurs de la santé en grève pour le bien des patients partout dans la province et pour la protection de notre système de santé public essentiel.

(Le 26 octobre 2020. Photos : FO, Friends of Medicare)



---

## **Un an de refus de négocier avec les travailleurs du secteur public**

# **La position irresponsable et dangereuse du gouvernement du Québec**

*- Pierre Chénier -*



Le gouvernement du Québec agit de manière irresponsable et dangereuse en ce qui concerne les efforts des travailleurs du secteur public pour négocier de nouvelles conventions collectives. Bien que celles-ci soient terminées depuis le 31 mars 2020, après plus d'un an à la table de négociations avec le gouvernement et les employeurs, les choses n'avancent pas.

D'une part, le gouvernement du Québec n'a manifesté aucune intention de retirer l'arrêté ministériel du 21 mars qui donne au cabinet des ministres le pouvoir d'annuler toutes les conventions collectives



négociées avec les travailleurs de la santé et des services sociaux afin que leurs conditions de travail puissent être changées unilatéralement et à volonté. Le gouvernement Legault a été très silencieux sur cet aspect de ses arrêtés ministériels. Il représente pourtant une épée de Damoclès suspendue au-dessus des travailleurs, car toute convention collective qu'ils négocient peut être annulée. Le gouvernement Legault doit retirer immédiatement cet arrêté ministériel.

D'autre part, depuis maintenant un an, ce même gouvernement a refusé de négocier avec les travailleurs du secteur public sur la base de leurs revendications. Il agit de façon très manipulatrice. Il prétend qu'il veut signer les nouvelles conventions collectives le plus rapidement possible afin de pouvoir se concentrer sur la lutte à la pandémie et qu'il espère qu'une entente est possible avec les syndicats. En même temps, aux tables de négociation, il invoque le même argument néolibéral usé à la corde que les gouvernements répètent depuis plus de 30 ans, que son cadre financier est serré, et il fait même des demandes de concessions.



En agissant ainsi, non seulement nie-t-il les droits et les justes revendications des travailleurs, mais il met en péril leur sécurité et celle des communautés, parce que les revendications des travailleurs sont un élément nécessaire à la lutte contre la deuxième vague de la pandémie, qu'il dit être son objectif premier. Les travailleurs voient que l'offensive antisociale qui a saccagé la société depuis plus de trente ans se poursuit, cette fois en pleine crise et avec la crise comme prétexte.

L'argument d'un cadre financier serré ne tient pas la route. Il repose sur l'affirmation fautive que la pandémie doit inévitablement se traduire en un effondrement économique, dont le fardeau doit être rejeté sur les travailleurs. Ce cadre financier a été décidé par les partis cartellisés à partir de la position qu'il faut payer les riches quelles que soient les circonstances. Le peuple n'a jamais eu son mot à dire sur ce qui est appelé le « cadre financier ».

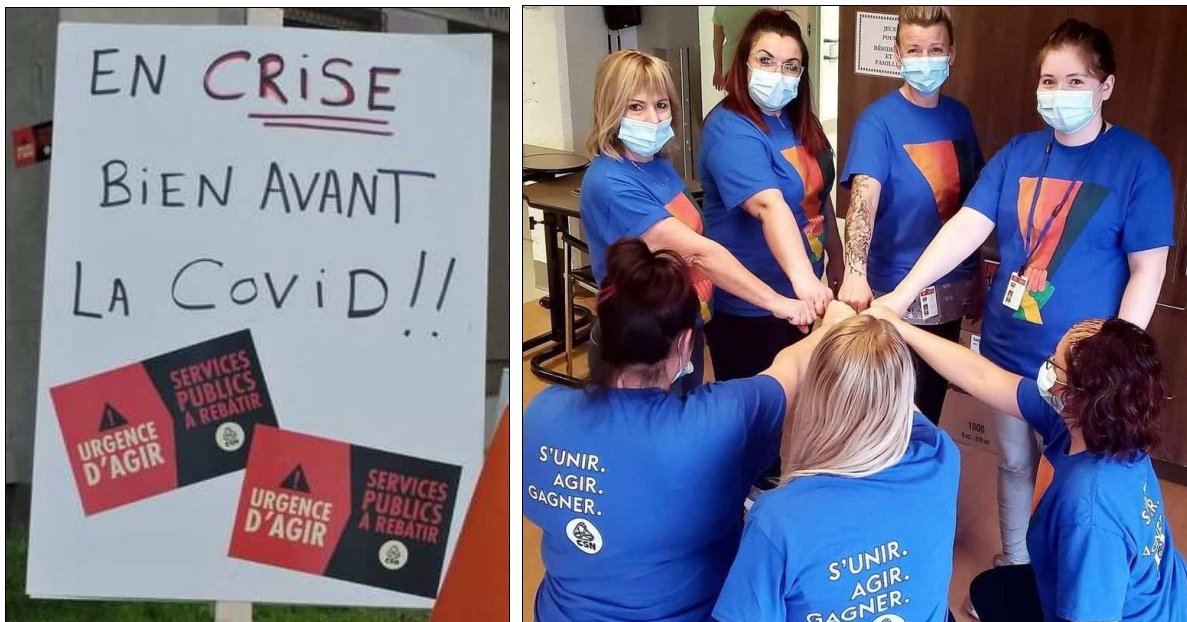
C'est le temps maintenant de penser et d'agir en faveur du peuple et de la société dans cette situation des plus difficiles. Les revendications des travailleurs du secteur public doivent être satisfaites, en tant que droit et en tant qu'urgence. Il doit y avoir une discussion publique où l'on examine comment amasser le revenu public nécessaire pour financer les services publics, et notamment fournir aux travailleurs du secteur public les salaires et les conditions de travail dont ils ont besoin pour assurer les services. Dans ce contexte, la revendication *Arrêtez de payer les riches - Augmentez les investissements dans les programmes sociaux !* nous donne un guide à l'action. Les notions préconçues selon lesquelles il n'y a pas d'alternative au saccage néolibéral de la société et que nous devons abandonner nos revendications doivent être rejetées.

Demandons que de réelles négociations se tiennent avec les travailleurs du secteur public sur la base de leurs revendications !

(Photos : FSSS-CSN, FIQ)



# Aucune convention collective signée, aucun progrès dans les négociations



Les conventions collectives des quelque 550 000 travailleurs syndiqués du secteur public au Québec sont échues depuis le 31 mars 2020. Les négociations en vue de leur renouvellement ont débuté il y a environ un an. Aucune convention collective n'a encore été signée et, selon les syndicats, aucune convention n'est en vue dans un avenir rapproché à moins que le gouvernement ne se mette à négocier sérieusement sur la base des revendications pressantes des travailleurs.

## Quelques faits de base

Les travailleurs engagés dans la négociation se répartissent comme suit : 58 500 de la fonction publique; 260 000 dans la santé et les services sociaux; 32 000 enseignants et travailleurs de l'éducation dans les collèges; et 195 000 enseignants et travailleurs de l'éducation.

Les négociations se déroulent sur une base sectorielle et intersectorielle. Les négociations sectorielles portent sur les conditions de travail et l'organisation du travail et la liberté d'action syndicale. C'est là que sont traités des enjeux comme la tâche de travail, les horaires de travail, l'affichage des postes vacants, la santé et la sécurité, le statut des postes à temps plein/partiel, etc.

Les négociations intersectorielles portent sur les salaires, le régime de retraite, les régimes collectifs d'assurance, les droits parentaux et les disparités régionales pour tous les travailleurs de tous les secteurs.

Les négociations intersectorielles se font directement avec le Secrétariat du Conseil du trésor. Il en est de même pour les négociations sectorielles de la fonction publique. Les négociations sectorielles des autres secteurs se tiennent avec des comités patronaux formés de représentants d'associations d'employeurs et de représentants ministériels. Ces comités reçoivent leurs directives du Secrétariat du Conseil du trésor.

Pour cette ronde de négociations, il n'y a pas de front commun syndical. Chaque syndicat mène ses propres négociations. Cependant, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) ont formé

une alliance pour la négociation intersectorielle. Les syndicats ont conclu un accord de non-maraudage en vertu duquel ils s'engagent, pendant la période de négociations, à ne pas encourager les membres d'un syndicat à se joindre à un autre syndicat.

## La question des salaires

Le gouvernement, depuis maintenant un an, maintient son offre salariale à 5 % sur trois ans, plus certains montants forfaitaires pour certaines catégories d'emplois. Cela correspond uniquement à l'inflation et constitue en fait un gel des salaires. Tous les syndicats ont rejeté l'offre salariale du gouvernement comme une insulte. Les travailleurs demandent des augmentations salariales qui leur permettent de rattraper les salaires perdus après des dizaines d'années d'austérité antisociale et d'améliorer leurs conditions de vie, de maintenir le personnel et d'attirer du personnel.



Selon l'étude de 2019 de l'Institut de la statistique du Québec, les travailleurs de la fonction publique, de l'éducation et de la santé et des services sociaux, accusent un retard d'environ 20 % en salaire par rapport aux autres employés du secteur public (Hydro-Québec par exemple), et d'environ 18 % sur les travailleurs syndiqués du secteur privé.

Dans cette négociation, les syndicats s'y prennent de différentes façons pour revendiquer leurs augmentations salariales.

L'alliance APTS-FIQ revendique une augmentation de 12,4 % sur trois ans, ce qui comprend 7,4 % en rattrapage salarial. La CSN (Confédération des syndicats nationaux) met de l'avant des demandes salariales à montant fixe : 2 dollars l'heure la première année, 0,75 dollar la deuxième année, 0,75 dollar la troisième année. Elle veut ainsi effectuer un rattrapage pour les bas salariés. Pour quelqu'un qui gagne 20 dollars de l'heure, 3,50 dollars sur trois ans équivaut à une augmentation salariale de 17 %.

Dans le but de contrer la désinformation entretenue par le gouvernement sur les travailleurs du secteur public « grassement payés », la FTQ (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec) a publié ces statistiques sur la moyenne salariale de ses quelque 52 000 membres du secteur : moyenne salariale des employés du secteur public : 36 155,49 dollars; moyenne salariale des employés occasionnels et temporaires du secteur public (autres que réguliers) : 28 490,15 dollars; pourcentage de femmes dans le secteur : 73,7 % .

## Conditions de travail

Les revendications concernant les conditions de travail sont multiples et ne peuvent pas être traitées en détail dans un bref article. L'orientation générale est la suivante :

### Une charge de travail acceptable

La charge de travail est intenable, causée par plus de 30 années de compressions budgétaires qui ont causé des départs massifs, des absences pour blessures et maladies, des chambardements d'horaires, etc. Les demandes sont variées : par exemple, des ratios acceptables personnel soignant/patients; embauche de personnel; quarts de travail stables avec des tâches bien définies, etc.

## **L'arrêt du temps supplémentaire obligatoire**

### **La transformation de postes à temps partiel en postes à temps plein et la valorisation des postes à temps plein**

L'un est impossible sans l'autre. Lorsque les postes à temps plein, comme c'est le cas en ce moment, signifient temps supplémentaire obligatoire, incapacité de prendre les congés fériés et d'autres congés négociés, les gens ne postulent pas sur ces emplois.

### **L'arrêt de la mobilité entre les établissements de santé, des équipes de travail stables**

C'est particulièrement important dans la santé où la mobilité de la main-d'oeuvre entre les établissements en temps de pandémie est non sécuritaire pour les travailleurs et les patients et où elle affecte aussi la qualité des soins.

### **L'amélioration de la santé et de la sécurité**

Le secteur de la santé est devenu le premier secteur au Québec en ce qui concerne les accidents de travail et les maladies contractées au travail. Pourtant le secteur de la santé n'est même pas considéré secteur prioritaire par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, ce qui fait que les mécanismes prévus par la Loi pour les secteurs prioritaires comme les comités mixtes de santé et de sécurité et les représentants en prévention n'existent même pas dans le secteur. Les travailleurs réclament des mesures de prévention sur lesquelles ils ont un mot décisif à dire.

Chez les enseignants, les revendications sont centrées sur la réduction de la taille des classes pour des conditions propices à un enseignement et des apprentissages de qualité. Dans les conditions de la COVID-19, cette revendication prend un caractère particulièrement urgent pour la sécurité du personnel, des élèves et des communautés. Les enseignants revendiquent aussi des services aux élèves qui correspondent à leurs besoins, une tâche de travail humainement viable, la reconnaissance de leur profession (particulièrement par des salaires acceptables) et une réduction du niveau de précarité dans l'emploi tel que le travail à temps partiel et occasionnel.

## **Rejet des revendications des travailleurs et demandes de concessions du gouvernement et des employeurs**

Alors que leurs revendications sont justes, favorables à leurs membres, aux services et à la société, les travailleurs du secteur public affrontent une fin de non-recevoir de la part du gouvernement et des associations d'employeurs.

Les travailleurs rapportent qu'après un an, les négociateurs gouvernementaux et patronaux se présentent encore aux tables en disant qu'ils n'ont pas le mandat de négocier sur la base des demandes des travailleurs. Ils invoquent le cadre budgétaire serré du gouvernement pour refuser d'aborder les revendications syndicales ou les rejeter carrément. Ils disent que les revendications sur les conditions de travail seront abordées en comité mixte uniquement une fois que les conventions collectives seront signées !

Les travailleurs sont aussi renversés de voir que le gouvernement et les représentants des employeurs se présentent aux tables avec des demandes de concessions. Par exemple, alors que le gouvernement proclame sur la place publique qu'il veut mettre fin à la mobilité du personnel entre les établissements d'un même CISSS ou CIUSS, c'est précisément cette demande de mobilité qui est mise de l'avant aux tables.

Ou encore cette demande gouvernementale et patronale de l'établissement du paiement du temps

supplémentaire sur la base de la moyenne d'heures travaillées pendant une semaine de travail, laquelle serait maintenant prolongée par les employeurs selon leur bon vouloir. Au lieu de payer le temps supplémentaire pour les heures effectuées par un travailleur au-delà des heures normales de travail telles que définies, une personne pourrait travailler douze ou seize heures pendant une journée et être payée à taux simple ! Ce vol serait qualifié de « réduction du temps supplémentaire » !

Dans ce contexte, aucune convention collective n'a été signée jusqu'à présent et aucune nouvelle convention collective n'est en vue alors que le temps presse et que la situation est urgente.

(Photos : CSN, J-F Couto)



## Les travailleurs réclament la sécurité d'emploi en temps de pandémie

# Des actions à l'échelle du Canada par les travailleurs de l'hôtellerie

- Brian Sproule -



Ligne de piquetage de la section locale 75 du syndicat UNITE HERE à Toronto, le 22 septembre 2020

Les travailleurs de l'hôtellerie de Vancouver, de Toronto et d'Ottawa ont organisé des actions le 22 octobre pour mettre de l'avant leurs revendications pour la protection de leurs emplois. Dans un communiqué de presse de la section locale 40 de UNITE HERE en Colombie-Britannique et de la section locale 75 représentant les travailleurs d'Ottawa et de Toronto, publié le jour des actions, on lit : « UNITE HERE ! Canada exhorte le gouvernement à faire en sorte que ses mesures de sauvetage sectorielles rendent obligatoire la pleine participation des employeurs à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) afin que leurs travailleurs actifs et mis à pied soient couverts. Il faut aussi des garanties que les travailleurs mis à pied aient le droit de reprendre leur emploi sur une période allant jusqu'à 24 mois et que la rétention des postes s'applique aux travailleurs contractuels dans les aéroports du Canada. Peu d'employeurs du secteur de l'hôtellerie ont recours à la SSUC pour couvrir les travailleurs mis à pied même si le programme le prévoyait. Sans protections, la plupart des travailleurs mis à pied n'auront pas le droit de retourner à leur emploi lorsque l'industrie se rétablira. »

L'action de Toronto a eu lieu devant l'hôtel Marriott et celle d'Ottawa a eu lieu en ligne. Les hôtels ciblés étaient ceux dont le propriétaire est InnVest, le plus grand propriétaire d'hôtels au Canada. La PDG de InnVest, Lydia Chen, est membre du conseil d'administration de l'Association des hôtels du Canada qui fait du lobbying pour des mesures de sauvetage comme le font les associations de lignes aériennes et de tourisme. Le gouvernement fédéral s'est engagé à venir en aide à l'industrie du transport aérien et du tourisme et il est bien connu que les représentants de ces industries font du lobbying depuis longtemps et qu'ils ont l'écoute du gouvernement. Les travailleurs, sans qui aucune

de ces industries ne peut fonctionner, les producteurs de la valeur ajoutée qui enrichit les propriétaires privés, n'ont aucun autre forum que la rue où ils peuvent faire entendre leurs revendications. Les travailleurs de la Colombie-Britannique qui manifestaient paisiblement sur le terrain de l'Assemblée législative se sont vu interdire l'accès à la tribune des visiteurs de cette institution. Ils n'ont pas pu obtenir non plus une rencontre avec les députés avec qui ils tentaient de s'entretenir.



Près de 100 travailleurs et leurs sympathisants ont participé à l'action à Vancouver devant l'hôtel Hyatt Regency, un autre hôtel InnVest. Un militant syndical a dit à *Forum ouvrier* qu'environ 10 % seulement des travailleurs du secteur de l'hôtellerie, la plupart étant des employés d'hôtels et de restaurants, travaillent présentement. Des travailleurs rapportent qu'ils ont été rappelés pour de brèves périodes et que la plupart des employeurs n'ont pas recours au programme de la SSUC du gouvernement fédéral pour les maintenir sur la liste de paie. Plusieurs ont été mis à pied de façon permanente dans les trois villes. Les

travailleurs de Vancouver ont obtenu des améliorations de leurs salaires et de leurs conditions de travail à la suite d'une grève en 2019 et les employeurs se servent maintenant de la pandémie comme prétexte pour leur retirer ces gains, forçant les travailleurs à accepter des salaires et des conditions de travail inférieurs s'ils veulent être rappelés.

En Colombie-Britannique, les travailleurs ont maintenu une pression soutenue sur le gouvernement provincial pour qu'il prolonge les clauses des lois du travail en raison des circonstances extraordinaires occasionnées par la pandémie, y compris la période de temps durant laquelle un travailleur peut conserver son droit d'être rappelé à son ancien emploi. Le ministre du Travail Harry Bains a annoncé le 1er septembre que le programme de relance du gouvernement de la Colombie-Britannique comprendrait un « engagement de la part des employeurs d'offrir un premier droit de refus aux employés actuels lorsque le travail reprendra ». En d'autres mots, il s'agit d'une option pour que les employeurs « agissent correctement ». Jusqu'à ce jour, le gouvernement du NPD a refusé d'assumer sa responsabilité sociale de protéger les emplois de ces travailleurs et d'autres travailleurs de



la Colombie-Britannique vivant une situation semblable en garantissant le droit de rappel. En Ontario, plusieurs actions ont été organisées pour exiger que les employeurs garantissent que les employés mis à pied puissent retourner à leur emploi au fur et à mesure que l'industrie se remet sur pied.

La question se pose : dans quels intérêts et selon quelles conditions les ententes seront-elles réglées entre l'industrie et le gouvernement fédéral ? Les travailleurs de l'hôtellerie déclarent que le gouvernement a la responsabilité sociale de reconnaître qu'ils ont des droits. Personne n'est dupe que les travailleurs n'ont pas à s'inquiéter en espérant que les employeurs « agissent correctement », surtout que ces employeurs se sont servis de la pandémie pour se débarrasser d'un grand nombre de travailleurs et pour en faire chanter d'autres. Le gouvernement fédéral doit veiller à ce qu'il n'y ait pas

d'ententes sans la protection du droit des travailleurs de retourner à leur emploi selon les règles et conditions qui existaient avant qu'ils ne soient mis à pied.



Actions des travailleurs de l'hôtellerie le 22 octobre 2020. À partir du haut à gauche : Vancouver, Toronto, Ottawa

(Photos : sections locales 40 et 75 de UNITE HERE)



(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

[PDF](#)

[NUMÉROS PRÉCÉDENTS](#) | [ACCUEIL](#)

Site web : [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Courriel : [forumouvrier@pcml.ca](mailto:forumouvrier@pcml.ca)